

REGIE PUBLIQUE DE L'EAU POTABLE DE LA METROPOLE DE LYON

« Eau du Grand Lyon – la Régie »

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 15 juin 2023

N° 2023-38	Autorisation de signature du marché relatif à la réparation des véhicules de la Régie suite à des chocs ou accidents
------------	--

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 15 juin à 14h00, les membres du Conseil d'administration, légalement convoqués, se sont réunis à l'Hôtel de la Métropole à Lyon, sous la présidence de Madame GROSPERRIN Anne, Présidente.

NOM	Prénom	Présent(e)	Excusé(e)	Absent(e)	DONNE POUVOIR A
ANGELETTI	Lucien	X			
ARTIGNY	Bertrand			X	
BADOUARD	Benjamin	X			
BOFFET	Laurence	X			
CHAMBON	Pierre	X			
COIN	Gisèle			X	
CROIZIER	Laurence	X			
GROSPERRIN	Anne	X			
GROULT	Florestan	X			
MARION	Richard		X		Anne REVEYRAND
MILLET	Pierre-Alain	X			
NOVAK	Floyd	X			
PESENTI	Maeva	X			
PLICHON	Isabelle	X			
PROST	Emilie		X		Pierre CHAMBON
REVEYRAND	Anne	X			
SIBEUD	Nicole		X		Laurence CROIZIER
VALLET	Cyrille		X		Maeva PESENTI

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 16  
Date de convocation du Conseil : 9 juin 2023  
Secrétaire élu : Pierre CHAMBON

## **1. Contexte**

La Régie dispose d'un parc d'environ 200 véhicules légers ou utilitaires. Ces véhicules sont en location longue durée. Si leur entretien courant est inclus au contrat de location, leur réparation suite à des chocs ou collision incombe au locataire.

La réalisation de ces prestations nécessite la conclusion d'un marché public.

Son périmètre est circonscrit à la réparation d'éléments de carrosserie, aux travaux mécaniques, la sellerie si besoin, le nettoyage des véhicules, la sérigraphie, la remise en état des vitres, dégraissage hors assurance.

Compte tenu de leur caractère imprévisible, les prestations feront l'objet de la conclusion d'un accord-cadre à bons de commande. Sa durée est fixée à 2 ans, reconductible une fois pour la même durée. Il sera conclu pour un montant minimal de 160 000 € HT et un montant maximal de 400 000 € HT pour la période ferme et la période de reconduction, soit 800 000 € HT maximum pour sa durée maximale.

## **2. Compte rendu de la procédure**

Le marché a été mis en concurrence dans le cadre d'un appel d'offres ouvert conformément aux articles L.2124-1, L.2131-1, R.2124-2, R.2131-16 et R.2161-2 à R.2161-5 du code de la commande publique.

L'avis a été envoyé pour publication le 21 novembre 2022 et publié au BOAMP le 24 novembre 2022 et au JOUE le 25 novembre 2022. Les offres étaient attendues pour le 23 décembre 2022 à 17h00.

La consultation a donné lieu à 8 retraits du DCE et au dépôt de 4 offres dans les délais.

La Commission d'appel d'offres de la Régie s'est réunie le 3 mai 2023 et a attribué le marché au groupement EDRA / Garage B.P.C. / VEN (REPERECAR) / Garage de la Rocade / Dick Autos pour un montant de DQE de 67 334,00 € HT.

Dès lors, il relève de la compétence du Conseil d'Administration d'autoriser le Directeur de la Régie à signer ce marché.

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Vu** les articles L2122-21, R2221-18 et R2221-24 du Code général des collectivités territoriales,

**Vu** le Code de la commande publique,

**Vu** le procès-verbal de la Commission d'Appel d'Offres du 3 mai 2023,

### **DELIBERE,**

**Article 1.** Autorise le Directeur de la Régie à signer le marché de réparation des véhicules d'Eau du Grand Lyon – la Régie, conclu pour une durée de deux ans reconductible une fois et des montants minimaux et maximaux de 160 000 € HT et 400 000 € HT.

*Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits,  
Certifié exact et pour extrait conforme, conformément à l'article L2121-23 du Code général des collectivités territoriales,*

La présidente du Conseil d'Administration,



Anne GROSERRIN

Le secrétaire de séance



Pierre CHAMBON

Acte rendu exécutoire après

- transmission au Représentant de l'Etat attestée par le tampon figurant sur le présent document
- mise en ligne sur le site [eaudugrandlyon.com](http://eaudugrandlyon.com) :

